



## DECLARATION FSU – CSA DU 20 novembre 2023

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Ce CSA académique est le premier après l'attentat terroriste d'Arras. Toutes nos pensées vont aux proches de Dominique Bernard, au professeur d'EPS et aux deux agents de la Région grièvement blessés. Nous adressons également tout notre soutien à l'ensemble de la communauté éducative de la cité scolaire Gambetta-Carnot. Nous vous remercions de n'avoir réuni que les instances qui s'imposaient dans le contexte. Nous remercions les services pour les documents communiqués dans le respect des textes.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse a dû prolonger jusqu'au 7 décembre 2023 la période d'inscriptions aux concours de recrutement de la session 2024. Pour la FSU, ce report est une bien sûr une nouvelle preuve de son incapacité à résoudre le problème d'attractivité de nos métiers, mais le ministère en est surtout le principal responsable. Les réponses qu'il prétend y apporter (formation initiale des enseignants, les conditions de travail et l'évolution de carrière) sont pires que le mal.

### **1) Concernant la formation initiale**

Dans le cadre du chantier « attractivité » lancé par G. Attal, il a été présenté aux organisations syndicales plusieurs scénarios de réforme de la formation initiale et des concours, dont le plus abouti viserait à avancer les concours en 3e année de licence et à revenir sur la mise en responsabilité à temps plein pendant l'année de stage.

La FSU n'a cessé de dénoncer les risques et les dangers de la réforme « Blanquer » des concours et de la formation qui plaçait les lauréats du concours en service à temps plein, après une année de formation particulièrement douloureuse pour celles et ceux qui devaient cumuler la préparation au concours, le M2 avec réalisation d'un mémoire professionnel, et la préparation au concours. Mais comme pour la réforme du BAC, le ministère a refusé d'écouter les personnels et a fait passer en force une réforme pourtant rejetée et qui présentait tous les risques. Et comme pour la réforme du BAC, le ministère se voit contraint de revenir en arrière.

Et plutôt que de retenir la leçon des erreurs passées et que de vouloir se poser autour de la table, dans le cadre d'un dialogue social apaisé et constructif, le ministère continue à s'entêter à présenter des scénarios peu ficelés pour une mise en œuvre à la va-vite (prévue pour 2025), avec des mesures qui ne révolutionneront pas grand-chose. Il nous suffit d'ailleurs de nous pencher sur le bilan social du ministère lui-même pour constater que suite à la réforme de 2010 et à la mise en place de la mastérisation, les concours n'ont pas été moins attractifs. Au contraire même, dans les années qui ont suivi la réforme le taux de candidature a particulièrement progressé (+ de 5 points).

D'autres mesures visant à répondre à la crise d'attractivité de nos concours sont possibles.

Parmi elles, la mise en place d'un réel pré-recrutement sans service en responsabilité à effectuer, le maintien d'un haut niveau de qualification (master 2) ancré dans les savoirs disciplinaires, une entrée progressive dans le métier, une revalorisation salariale et refonte des grilles indiciaires sans contrepartie, sont pour la FSU indispensables pour attirer de nouveau les étudiants vers nos métiers.

La FSU sera particulièrement vigilante quant aux évolutions à venir et ne se fait aucune illusion sur le fait que le premier objectif de cette mesure pour notre ministère serait de justifier auprès de l'opinion publique la faiblesse des salaires de ses enseignants, et tenter ainsi de clôturer définitivement la question des salaires, quitte à déqualifier nos métiers. Pour la FSU, il n'en est pas question, elle continuera à mobiliser et à exiger les mesures salariales nécessaires, ainsi qu'une entrée dans le métier digne de l'exigence portée par nos missions de service public et respectueuse des personnels.

## **2) Concernant les conditions de travail**

L'accroissement de la charge de travail, avec des missions éloignées du cœur de métier, ne peut que décourager les étudiant-es, auprès desquels on vante "l'esprit d'équipe" ...

Le Pacte, d'ailleurs, n'a reçu aucune adhésion politique, il n'a rencontré que des collègues qui ont cru à un nouveau mode de rémunération, d'autant plus crédible que les aspects réglementaires contraignants n'ont pas pour l'heure été mis en œuvre ... ou ne peuvent pas l'être, quand les trois quarts des personnels refusent de s'engager en dépit de l'impact de l'inflation : le refus de s'engager est bien, lui, un engagement assumé contre la logique de mise en concurrence et d'individualisation de la rémunération.

Comment convaincre d'ailleurs davantage de candidat-es, quand se poursuivent les attaques sur les conditions de travail et d'apprentissage par le maintien ou l'aggravation de taux d'encadrements dégradés, à coups de 49.3, alors que la baisse démographique qui s'amorce devrait être l'occasion de les améliorer ?

Dans le 1er degré par exemple, la baisse des effectifs devrait permettre de faire cesser les absences non remplacées, d'améliorer l'aide aux élèves et l'inclusion.

Pour la FSU, la communication du ministre sur les résultats de la 1ère évaluation standardisée en 4ème vise justement à escamoter la réalité des suppressions de postes qui vont continuer. Nos collègues vivent très mal des reproches sur leur capacité à faire réussir leurs élèves, et ne sont pas dupes des motivations de ce profbashing implicite : légitimer par avance les résultats de la mission Exigence des Savoirs, pousser plus loin la réforme du collège, maintenir les grandes lignes du lycée et du bac Blanc, et abandonner les élèves des LP à l'entreprise. La FSU soutient l'appel à la grève lancée par une intersyndicale large dans les lycées professionnels le 12 décembre.

- comment convaincre d'exercer "un métier qui a du sens" quand même les EBEP ne peuvent plus faire l'objet de l'attention requise ? Quand la pénurie et la précarité des AESH compromettent gravement l'accompagnement ?

Enfin, espère-t-on sérieusement restaurer l'attractivité en condamnant la formation continue ? En multipliant les journées thématiques au gré de l'actualité, comme pour le harcèlement ? Nous savons bien, dans cette académie, que ce n'est pas un questionnaire qui permettra d'éradiquer le fléau du harcèlement, mais bien le temps laissé à des équipes pluriprofessionnelles étoffées pour dialoguer, écouter : infirmier-es, assistant-es soci-ales-aux, Psyen, AED pourtant toujours moins nombreux mais avec des responsabilités toujours plus lourdes en la matière.

## **3) Concernant l'évolution des carrières**

La réponse du ministère à la demande de revalorisation des carrières ?

Le projet de LDG 2024, qui ferait de la classe exceptionnelle un grade d'accès discrétionnaire, ce qui est vécu comme un affront. Non seulement le ministère ne tient pas (encore une fois) ses engagements pris au printemps sur la question des déroulés de carrière et sur l'attention qui doit être portée aux fins de carrières, mais en plus il réserve aux seuls chefs d'établissement et IA IPR le pouvoir de rendre promouvables ou non les agentes et les agents.

La colère est grande chez nos collègues face à un gouvernement qui leur impose deux années de travail en plus, et qui veut, dans le même temps, mettre en place un système qui les priverait d'une promotion parachevant une carrière d'engagement.

Puisque l'académie s'est engagée à réduire les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes, ainsi que celles liées à la carrière, comment comptez-vous,

madame le Recteur, anticiper les conséquences de ces nouvelles modalités d'accès au 3e grade ? Pour rappel, déjà lors de la campagne 2021 d'accès à la classe exceptionnelle des certifiés, sur 51 % de femmes promouvables au second viviers, seuls 41,2 % des avis « excellents » étaient réservés aux femmes. Dans ce nouveau contexte où les avis « très favorables », exigés pour l'accès à la classe exceptionnelle, sont laissés à la main des hiérarchies intermédiaires, comment ferez-vous pour veiller à ne pas dégrader d'avantage la situation et à ce que ces avis soient enfin attribués dans le respect de l'équilibre femmes/hommes ?

**4) À l'ordre du jour de ce CSA, un bilan du dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles doit nous être présenté.** Sans surprise, ce bilan montre que ces violences existent et que les principales victimes sont des femmes. À cinq jours de la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'académie de Lille s'engage, certes, sur cette question, sous l'impulsion de la FSU, et le thème choisi des violences conjugales pour le webinaire du 24 novembre en est la preuve. Toutefois, beaucoup de choses restent encore à faire, tant sur la formation des personnels à ces questions, que sur la prise de sanction vis à vis des agresseurs. La FSU, comme les années précédentes, sera mobilisée ce 25 novembre et appelle la profession à rejoindre les mobilisations prévues.

**5) Un bilan de l'orientation et de l'affectation doit également nous être présenté.**

- Sur l'orientation post-seconde, peu de changements par rapport à l'an passé. La voie technologique continue de souffrir et connaît une régression des décisions d'orientation. La série STMG, qui porte à elle seule, une grande partie des intentions d'orientation en voie technologique, voit ses décisions d'orientation baisser légèrement alors que les intentions d'orientation sont pourtant en hausse. Mais cela ne vous étonnera guère quand on connaît les moyens que vous avez déployés pour limiter les effectifs dans cette série. Nous continuons de déplorer le pilotage par les flux que vous opérez et qui ne tient compte ni des intentions d'orientation des familles, ni des propositions issues des conseils de classe de seconde.

Mme le Recteur, contrairement à ce que vous écrivez dans votre projet académique, ce n'est pas en affirmant que la hausse des intentions d'orientation en STMG se fait au détriment de la STI2D et de la STL - que nous déplorons tout autant - que vous réglerez le problème des baisses d'effectifs dans ces dernières. Il suffit de se rendre dans un conseil de classe de seconde, pour comprendre que les profils d'élèves s'orientant en 1re STMG n'ont rien à voir avec les profils d'élèves s'orientant en STI2D ou STL. La réponse est peut-être davantage à trouver dans la réforme du lycée et l'apparition des spécialités que dans une pseudo concurrence entre séries technologiques qui ont chacune leurs spécificités. Comme l'an passé, nous tenons ici à réaffirmer que la série STMG a toute sa place dans le système éducatif et qu'elle contribue depuis de très nombreuses années à la démocratisation de notre école. Elle devrait notamment, à ce titre, bénéficier des moyens à la hauteur de l'ambition de nos élèves.

- Sur l'orientation post-3e, on constate depuis l'an passé, une hausse du taux de passage vers la 2nde pro. On peut légitimement se poser la question du caractère éphémère ou non de cette évolution au regard de la réforme de la voie professionnelle qui prévoit à terme la disparition de la quasi-totalité de la filière tertiaire pour laisser place à un adéquationnisme. Où iront tous les élèves de 3e qui demandent jusqu'ici une filière tertiaire en LP ? L'éducation nationale compte-t-elle forcer le passage dans les filières justement ouvertes sur le territoire ?

- Sur la phase d'admission post-bac, on constate depuis l'an passé, une difficulté importante à remplir les STS. Certes la situation semble moins catastrophique que l'an passé, mais force est de constater que nos STS se vident à petit feu et cela est plus qu'inquiétant. L'explosion de l'apprentissage, créé par un appel d'air lié à un subventionnement délirant des entreprises qui embauchent des apprentis, explique en grande partie cette désaffection qui touche notamment nos étudiants issus de bac pro

qui, pour beaucoup, disparaissent des radars. Reste également le problème du blocage de la plateforme à cause des quotas de bac pros. En effet, comme les années précédentes, de nombreux établissements nous ont fait remonter que la liste des élèves de bacs pros était épuisée (procédure normale + procédure complémentaire) et qu'il leur était impossible d'accepter les élèves restants (historique des vœux) des groupes bacs généraux et bacs technos, car ces groupes apparaissaient comme pleins. Le groupe bacs pros, lui, n'était pas rempli, et ne l'aurait de toute façon pas été. Même si les services ajustent les capacités d'accueil de chaque groupe pour permettre de donner un maximum de chances au maximum de candidats, cela prend du temps et demande une réactivité des chefs d'établissements dans une période où la charge de travail est forte en raison des examens.

Cela conduit encore à des situations parfois complètement absurde où des sections de 1ère année de BTS n'étaient pas remplies alors qu'il y avait des demandes en bacs généraux et bacs technos. On voit ici toute les limites de la doctrine des quotas de bacs pros qui, lorsqu'ils atteignent 60 ou 80 % d'une division, n'ont vraiment plus aucun sens, d'autant plus quand le vivier de bacheliers pros se tarit d'années en années. Il serait temps, Mme le Recteur, à l'aune de plusieurs années de dysfonctionnements, de faire un état des lieux des quotas bacs pros imposés par BTS et d'analyser, établissement par établissement, ce que donne cette politique pour adapter les quotas à la réalité des BTS et des établissements et éviter ainsi une souffrance pour les élèves qui attendent une place mais qui n'en auront pas : l'absurdité des chiffres les en empêchet alors même qu'il reste des places dans la section. En 2e année, là aussi les chiffres sont inquiétants et montrent une déperdition inquiétante entre la 1ère et la 2e année.

**6) Concernant les examens, le comité de suivi, qui est régulièrement réuni, permet des échanges de qualité et l'expression de chacun.** Néanmoins, les différentes données qui nous ont été fournies nous laissent dubitatifs sur les taux stratosphériques de réussite au bac général et technologique. Lorsque l'on prend un peu de recul et que l'on compare ces résultats à ceux de l'ancienne formule du bac, on constate aisément les écarts à la hausse notamment au baccalauréat général. Dans certaines spécialités de la voie générale, certains taux de réussite académique et national ne peuvent que nous interpeller quant au sens que l'institution entend donner à cet examen. Un bilan des résultats des disciplines du tronc commun, exclusivement évaluées en contrôle continu serait également le bienvenu.